


Inscriptions à la maternelle.

DATES	1- Pour les classes MATERNELLES (PRESCOLAIRE)
<p>7-16 janvier 2021</p> 	<p>Dépôt du dossier de candidature **</p> <p><u>Remplir et déposer le dossier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit en ligne et attendre "accusé-réception" par mail • Soit par impression du document sous format pdf dans la même rubrique, à envoyer au Collège, à l'adresse mail : inscriptions@ndn.edu.lb et attendre "accusé-réception" • Soit en copie dure, à déposer à l'accueil du collège et réclamer un bon de réception. <p>Prière de joindre au dossier tous les documents officiels demandés : 2 photos passeport, un certificat de Radiation pour ceux qui postulent pour la MS et la GS. Le certificat de baptême pour les chrétiens, une fiche d'état civil individuelle de moins de trois mois, une fiche d'état civil familiale (<i>pas nécessairement récente</i>), une photocopie de la carte d'identité, la photocopie du carnet de santé</p> <p><i>Payement de 400.000LL. avant le RDV</i></p> <p>Un Rendez-vous avec la Famille :</p> <p>Attendre la date et l'heure du rendez-vous pour un entretien avec la famille. Ce rendez-vous sera communiqué par mail et par message. Il ne peut en aucun cas être ajourné. (Parking assuré)</p>
<p>25, 26, 27, 28 et 30 janvier 2021</p>	<p>Rencontre avec les familles. A cause de la pandémie, un des parents accompagner l'enfant. Vous êtes priés d'arriver un quart d'heure à l'avance, accompagné de l'enfant. (Mère ou père)</p>
<p>3 Février 2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les réponses aux demandes d'inscription seront envoyées par mail et par message.
<p>Du 8 au 12 février 2021 de 8h00 à 12h00 et de 13h à 16h</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La confirmation de la demande d'inscription (droits d'inscriptions : 700000L.L) et le règlement du solde restant des droits d'ouverture de dossier (400000L.L). Vu que la place vous sera réservée, ces deux sommes (1 100 000 L.L) ne sont en aucun cas remboursables. <p><i>N.B : Toute demande non-confirmée dans ces délais sera annulée.</i></p>


Pour entrer :

- En petite section (PS), l'enfant doit être né en 2018. Il devra accomplir les 3 ans avant le 31 janvier 2022
- En Moyenne section (MS), l'enfant doit être né en 2017. Il devra accomplir les 4 ans avant le 31 janvier 2022
- En Grande section (GS), l'enfant doit être né en 2016. Il devra accomplir les 5 ans avant le 31 janvier 2022

****Les droits d'ouverture de dossier, impliquent le paiement de 800000L.L,** la moitié (400.000L.L, non remboursable) sera versée automatiquement lors du dépôt de dossier. L'autre moitié (400.000L.L) sera versée après confirmation lors des inscriptions définitives au mois de février avec les droits d'inscriptions (700.000L.L) En cas de désistement, les deux sommes ne seront pas remboursées.

Procédure pour une demande d'inscription **des NOUVEAUX** pour l'année scolaire 2021 -2022

Inscriptions du CP à la seconde

DATES	2- Pour les élèves du CP à la seconde ¹
Du 12 au 15 Avril 2021	Dépôt de dossier de candidature **: avec les documents officiels. Payement de 400.000L.L.
Avril – Mai 2021	<ul style="list-style-type: none"> • Examens d'entrée au Collège le samedi 17 avril à 8h • Résultats des examens le 24 avril • 26,27,28,29,30 avril de 8h à 15h : Confirmation de la demande d'inscription (700.000 L.L.) et le règlement du solde restant des droits d'ouverture de dossier (400.000 L.L.) Soit la somme de 1.100.000 L.L. (par chèque uniquement). Vu que la place vous sera réservée, ces deux sommes ne sont en aucun cas remboursables. <p>N.B : Toute demande non-confirmée dans ces délais sera annulée. Pour la dispense du programme libanais voir paragraphe suivant</p>
<p><u>Avant le 10 juillet 2021</u></p> 	<p>Remise impérative, au secrétariat du Collège, des documents exigés par le Collège et les autorités libanaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les élèves venant de l'étranger, devraient remettre l'équivalence délivrée par le Ministère de l'Education Nationale libanais - Pour les binationaux, une photocopie de la carte d'identité et des deux passeports. - Pour les élèves voulant être dispensés des examens officiels libanais, la dispense officielle délivrée par le Ministère de l'Education Nationale libanais est exigée. (voir circulaire sur le site). La demande auprès du Collège doit être faite au plus tard au mois de mai de l'année en cours pour que la dispense entre en vigueur pour l'année suivante, sachant que les dispenses ne sont activées qu'à partir de la classe de quatrième. - Pour les élèves venant d'un établissement libanais : il faut remettre une attestation de scolarité délivrée par l'établissement d'origine, légalisée par le Ministère de l'Education Nationale libanais avec les notes des 3 dernières années. Remettre aussi une attestation qui certifie que vous êtes en règle avec la comptabilité ratifiée par la Direction de l'établissement scolaire. - La photocopie du bulletin trimestriel de l'année en cours. - Les élèves entrant en classe de seconde apporteront une photocopie du Brevet libanais. - une copie de la carte d'identité, 2 photos passeport. Le certificat de baptême pour les chrétiens, une fiche d'état civil individuelle de moins de trois mois, une fiche d'état civil familiale (pas nécessairement récente), une photocopie de la carte d'identité et la photocopie du carnet de santé et la fiche médicale postée sur le site à renseigner par le pédiatre

**Les droits d'ouverture de dossier, impliquent le paiement de 800000L.L, la moitié (400.000L.L, non remboursable) sera versée automatiquement lors du dépôt de dossier. L'autre moitié (400.000L.L) sera versée après confirmation lors des inscriptions définitives avec les droits d'inscriptions (700.000L.L). En cas de désistement, aucune somme n'est remboursable.

¹ Nous regrettons de ne pas pouvoir accueillir des élèves en première et terminale et des élèves dispensés du cursus libanais avant la classe de quatrième.